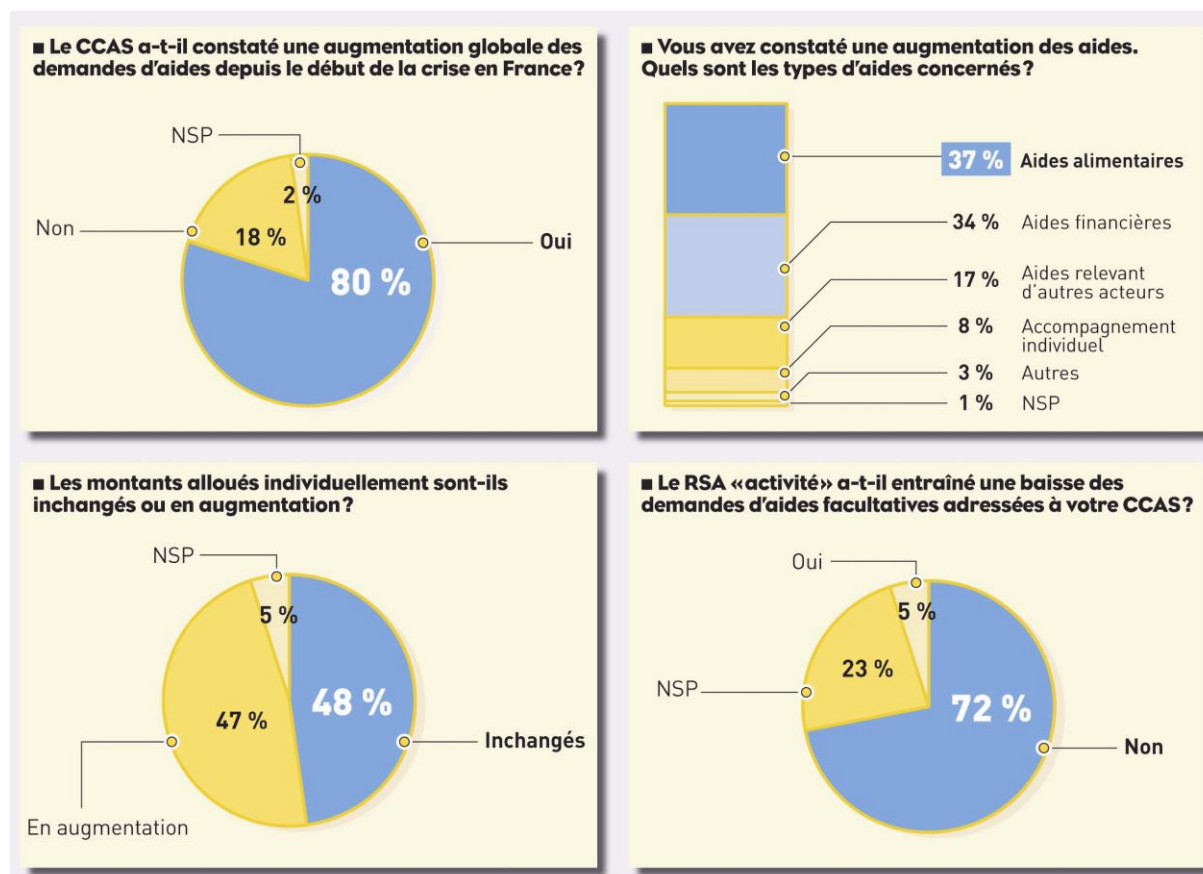


LES RESULTATS DE L'ENQUETE UNCCAS-GAZETTE SANTE-SOCIAL

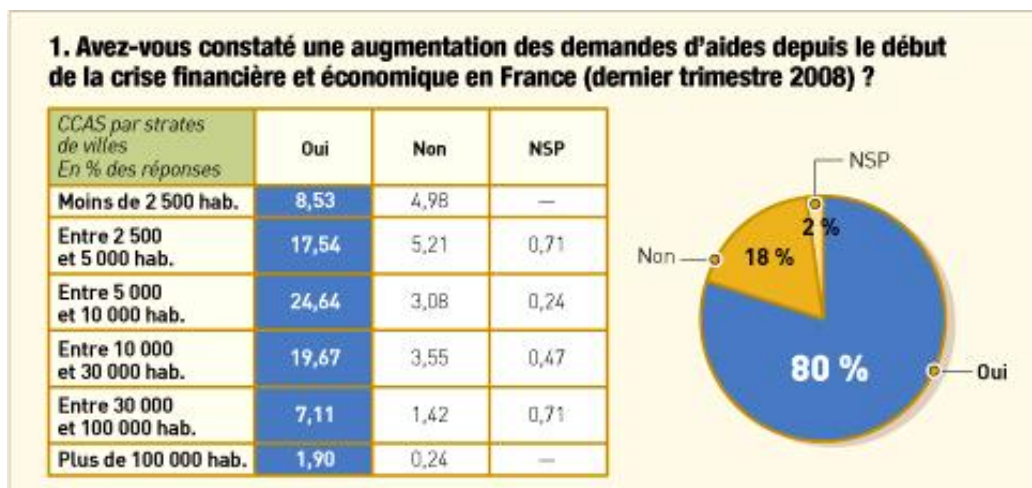
Enquête réalisée pour la seconde année consécutive par la Gazette santé-social, auprès de 3773 centres communaux et intercommunaux d'action sociale adhérents à l'UNCCAS (soit 65% de la population couverte par le service public de proximité), du **11 mai au 25 juin 2010**.

422 réponses : 407 CCAS, 15 CIAS.

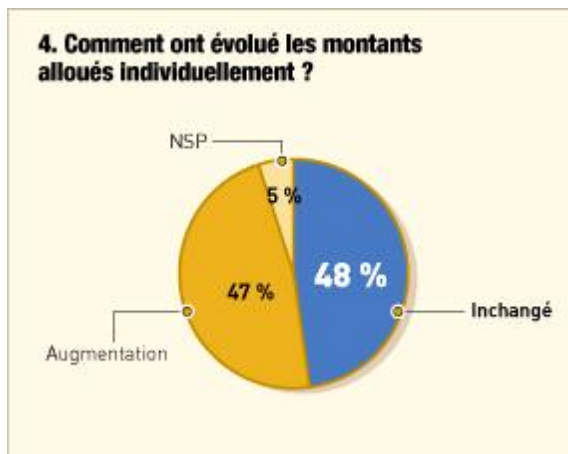
Les principaux résultats



L'enquête dans le détail



- ➔ 80% des CCAS/CIAS répondants à l'enquête en 2010 considèrent que les demandes d'aides ont augmenté depuis le début de la crise financière (dernier trimestre 2008), contre 75% en 2009.
- ➔ Ce constat est le fait avant tout des **petites communes et des villes moyennes**.
Les plus nombreux à estimer que les demandes d'aides qui leur sont adressées ont augmenté depuis le début de la crise sont en effet les CCAS/CIAS des villes comprenant entre 5 000 et 10 000 habitants (27%).
Viennent ensuite les CCAS/CIAS des villes entre 10 et 30 000 habitants (20%) puis ceux des villes de 2 500 à 5 000 habitants.
Les répercussions de la crise semblent donc peser plus lourdement sur les CCAS/CIAS des villes petites et moyennes de 2 500 à 30 000 habitants (les plus petites et les plus grandes sont moins exposées).
- ➔ L'augmentation des demandes d'aides est estimée **entre + 10 et + 30% pour 60%** des CCAS ayant observé cette augmentation.
- ➔ Pour 84% d'entre eux, cette augmentation est liée à une augmentation du nombre de demandeurs (et non à une hausse des montants demandés).

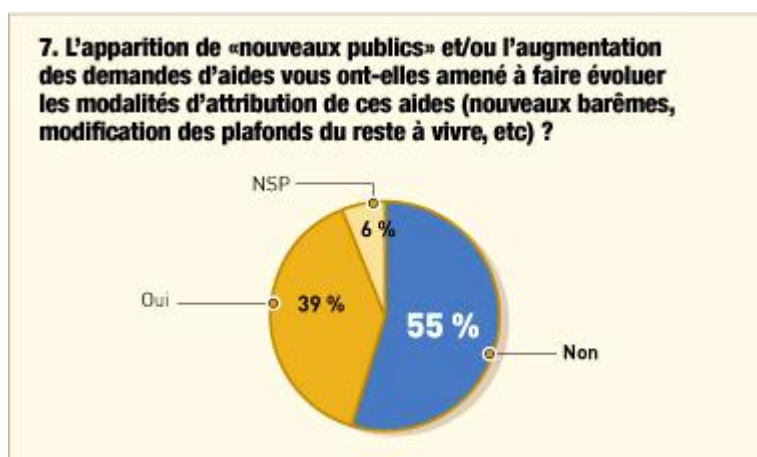


6. Le profil des personnes ayant demandé des aides depuis le 1^{er} trimestre

→ Les **travailleurs pauvres**, et de manière générale les personnes en activité professionnelle, continuent d'être **fortement exposés** puisqu'ils arrivent en tête des catégories de publics dont les demandes ont augmenté en 2010 (pour 58% des répondants).

→ Au regard de la composition familiale, les publics en augmentation sont principalement les **familles monoparentales** (citées par 62% des répondants) et les **personnes isolées** (cités par 59% des répondants).

→ En terme de classes d'âge, les 25-60 ans sont les publics en augmentation les plus souvent cités (64%) mais 45% des répondants observent aussi une **hausse des demandes des plus de 60 ans** (+ 9 points par rapport à 2009). L'augmentation des demandes des 18-25 ans est moins importante en 2010 qu'en 2009 (il reste néanmoins 37% à les déclarer en hausse en 2010, contre 40% en 2009).



→ Presque 40% des répondants déclarent avoir fait évoluer leurs barèmes d'attribution des aides face à l'apparition de nouveaux publics, ce qui témoigne d'une volonté importante de prise en compte de l'évolution des besoins par les CCAS/CIAS...

Zoom sur le RSA et comparaison avec le RMI

Sur le RSA

- Les 2/3 (64%) des CCAS/CIAS ayant répondu à l'enquête sont engagés dans le dispositif (270 répondants), que ce soit par le biais de l'instruction (52%), de l'orientation (35%) ou de l'accompagnement (37%)
- La situation la plus fréquente, lorsqu'un CCAS est engagé dans la mise en place du RSA, est qu'il intervienne **sur les trois étapes à la fois** : instruction, orientation, accompagnement (pour 31% des structures intervenant dans le dispositif).
- 25% n'assurent que l'instruction administrative.
- 44% des CCAS/CIAS engagés dans le dispositif déclarent recevoir une contribution pour l'accompagnement (31% pour l'instruction et 16% pour l'orientation).

Comparativement au RMI

- En tant qu'instructeur, comparativement au RMI, **la charge de travail n'a pas changé** pour 41% des CCAS (elle a augmenté pour 29% et diminué pour 28%).
- Parmi les CCAS/CIAS qui assuraient une mission d'accompagnement, 44% déclarent ressentir une **diminution du nombre de dossiers suivis**.
- Parmi les difficultés évoquées par les référents accompagnateurs RSA sont cités : les lourdeurs administratives, le manque de coordination avec les autres organismes impliqués ; le manque de réponses face aux problèmes liés à la santé - notamment addictions ou difficultés psychologiques, etc.
- Selon 72% des CCAS, **le RSA n'a pas entraîné de baisse dans les demandes d'aides facultatives**.